FICHE TECHNIQUE

06//03/08

INSECTFUM AXA

INSECTICIDE FUMIGENE AMM n° 9900179
Nom homologué : FUMITHRINE 4.4 (LCB, 71260 la Salle)

A) COMPOSITION et CARACTÉRISTIQUES

Substance active ..... Perméthrine 4%
Synergiste ..... Pipéronyle butoxyde 4%
Apparence ..... Poudre
Couleur ..... Jaune pâle à foncé
Odeur ..... Caractéristique

B) USAGES AUTORISÉS et DOSES

Traitement de désinsectisation des locaux :

- Locaux de stockage des produits d'origine animale, dose : 0,3 g/m^3
- Logements d'animaux domestiques, élevages, dose : 0,12 g/m^3
- Matériel de transport des animaux domestiques, dose : 0,3 g/m^3
- Matériel de transport des ordures et des déchets, dose : 0,3 g/m^3

Le Fumigène de la gamme AXA est efficace contre les insectes volants et rampants : mouches, moustiques, blattes, fourmis, puces, punaises, etc.

C) MODE D'ACTION et DOSE

Après allumage de la mèche, le mélange fumigène se chauffe et il y a dégagement de matière active.
Les fumées insecticides se propagent dans le local traité jusqu'aux petites cavités, assurant une désinsectisation très complète.

D) MODE D'EMPLOI

Évacuer les personnes, les animaux (y compris aquariums et terrariums) et les denrées alimentaires et les plantes de la zone à traiter. Mettre hors service les détecteurs de fumée pendant le traitement. Arrêter la ventilation et fermer toutes les issues du local.

Déposer le nombre de boîtes fumigènes correspondant au volume à traiter, directement sur le sol, sur un support résistant à la chaleur. Ouvrir la boîte et allumer la mèche.

Quitter immédiatement le local et le maintenir clos pendant au moins 4 heures avant de réutiliser. L'action biocide apparaît au bout d'une heure, avec une efficacité optimale atteinte en 4 heures. Intervalle minimum entre deux fumigations : 24 heures.

E) PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Ne jamais pénétrer dans un local lors d'une fumigation. En cas d'absolue nécessité de pénétrer dans le local, porter un masque de protection respiratoire FFP2, un vêtement et des lunettes de protection. Ne pas manipuler la poudre avec les mains, porter des gants.

F) CONDITIONNEMENT

Boîtes de 30 g pour traiter 150 m^3

C.G.B. Parc d'Activités des Quatre Routes 35390 Grand Fougeray
Tél. 02 99 08 39 85 Fax. 02 99 08 36 81 E-mail : mail@cgbiocides.fr

INSECTFUM AXA

INSECTICIDE FUMIGENE AMM n° 9900179
Nom homologué : FUMITHRINE 4.4 (LCB, 71260 la Salle)

G) STOCKAGE et autres informations

Conserver hors de la portée des enfants.
Stocker dans un local ventilé et tempéré, à l'écart de toute source d'ignition, hors présence humaine ou animale et hors présence de denrées alimentaires,

Tenir à l'écart des matériaux combustibles.
Ne pas réutiliser l'emballage.

Fiche de données de sécurité disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@cgbiocides.fr

C.G.B. Parc d'Activités des Quatre Routes 35390 Grand Fougeray
Tél. 02 99 08 39 85 Fax. 02 99 08 36 81 E-mail : mail@cgbiocides.fr